

M. McGrath: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Le vice-président de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a déclaré en janvier qu'il prévoyait une reprise de la montée des prix des aliments, en particulier lorsque les supermarchés auront levé le blocage du prix des aliments qu'elles s'imposent et dont nous bénéficions actuellement. Puis-je demander au ministre quelles mesures la Commission de lutte contre l'inflation a prises pour ralentir effectivement la hausse des prix, notamment ceux des produits alimentaires? Je pose cette question, car rien ne semble avoir été fait en ce sens et l'absence de mesures compromet sérieusement l'offensive du gouvernement contre l'inflation.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je tiens à faire remarquer que le blocage même des prix, qui est en vigueur depuis plusieurs mois, est la première preuve que nous avons de l'influence exercée par la Commission sur l'établissement des prix dans le secteur de la distribution des aliments. Les prix vont varier au cours de l'hiver en raison de l'importation de fruits et de légumes frais au Canada. Il y aura réellement peu de prix qui pourront varier, sauf ceux de ces denrées, mais il y en aura qui varieront de temps à autre.

Pour répondre, en général, à l'une des questions que l'on vient de poser, la Commission examinera de près la marge bénéficiaire brute de ces entreprises, surtout lorsqu'elle aura reçu les rapports que ces dernières sont censées faire à la fin du mois.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ESSENCE—LA POSSIBILITÉ D'IMPOSITION DE NORMES RELATIVES À LA CONSOMMATION DES VOITURES ET CAMIONS LÉGERS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que les États-Unis ont déjà légiféré dans le domaine de l'énergie, qu'il a été annoncé que le prix de l'essence va monter cet été et que nous devons tous conserver l'énergie, le ministre a-t-il l'intention de présenter un projet de loi au cours de cette session en vue d'augmenter l'efficacité des automobiles et des camions légers?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous voulons présenter certaines mesures coercitives.

M. Korchinski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, la mesure renfermera-t-elle des peines destinées à déterminer les fabricants d'automobiles à produire des véhicules plus efficaces ou aura-t-elle pour objet de faire payer un impôt au peuple qui doit acheter les voitures, même si elles sont moins efficaces?

● (1430)

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les mesures auront trait aux nouvelles normes de consommation de l'essence. Elles viseront à accroître, sur une moyenne générale, les normes de consommation d'ici 1980. La seconde période est prévue pour 1985. Ces mesures seront analogues à celles qui ont été adoptées aux États-Unis. Aussi, elles ne pénali-

Questions orales

seront aucunement les fabricants canadiens et leurs employés.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME DE STABILISATION DES REVENUS DES NAISSSEURS—LA PROPOSITION DE L'ALBERTA—LA DATE DE MISE EN ŒUVRE

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Agriculture? Comme le ministre a annoncé, à plusieurs reprises, qu'il mettra en œuvre un programme précis de stabilisation pour le bœuf au cours de l'année 1976, quelles mesures son ministère et le gouvernement ont-ils résolu de prendre à la suite de la proposition faite par le ministre de l'Agriculture de l'Alberta voulant que le coût d'un programme de stabilisation des revenus des naisseurs serait acquitté à 75 p. 100 par le gouvernement fédéral et à 25 p. 100 par les gouvernements provinciaux?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la proposition a été présentée il y a plusieurs semaines, plus précisément avant Noël. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, un comité composé de sous-ministres provinciaux et de hauts fonctionnaires d'Ottawa est à examiner la question. Il n'en est pas encore arrivé à une conclusion.

M. Mazankowski: Au lieu de toujours se dérober et essayer de gagner du temps, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il va vraiment mettre en œuvre un programme quelconque en faveur des naisseurs, oui ou non?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous établirions un programme pour toute l'année civile 1976, de janvier à décembre, concernant la viande bovine.

* * *

LA SANTÉ

LA QUESTION DU REMPLACEMENT DES HÔPITAUX FERMÉS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné l'inquiétude, la crainte et la consternation causées par les projets de fermeture de plusieurs hôpitaux, surtout dans les régions rurales, le ministre envisage-t-il d'établir d'autres centres médicaux ou d'autres installations pour soigner les malades et aussi prévoit-il d'autres possibilités pour les quelque 5,000 travailleurs qui vont se trouver en chômage?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je comprends l'inquiétude exprimée par le député, mais il n'ignore pas que l'administration des services de santé est du ressort exclusif des gouvernements provinciaux. Je pourrais toutefois informer le député que nous avons entrepris des discussions avec les gouvernements provinciaux dans le but d'essayer de développer des services moins chers que les soins hospitaliers dans les diverses provinces de manière à ce que tous les Canadiens puissent recevoir les soins dont ils ont besoin à un prix que le pays peut se permettre. Ces discussions sont en cours. Je le répète, mes fonctionnaires et les représentants provinciaux se réuniront en mars, et j'espère pouvoir convoquer les ministres de la Santé à une conférence fédérale-provinciale, au mois d'avril.